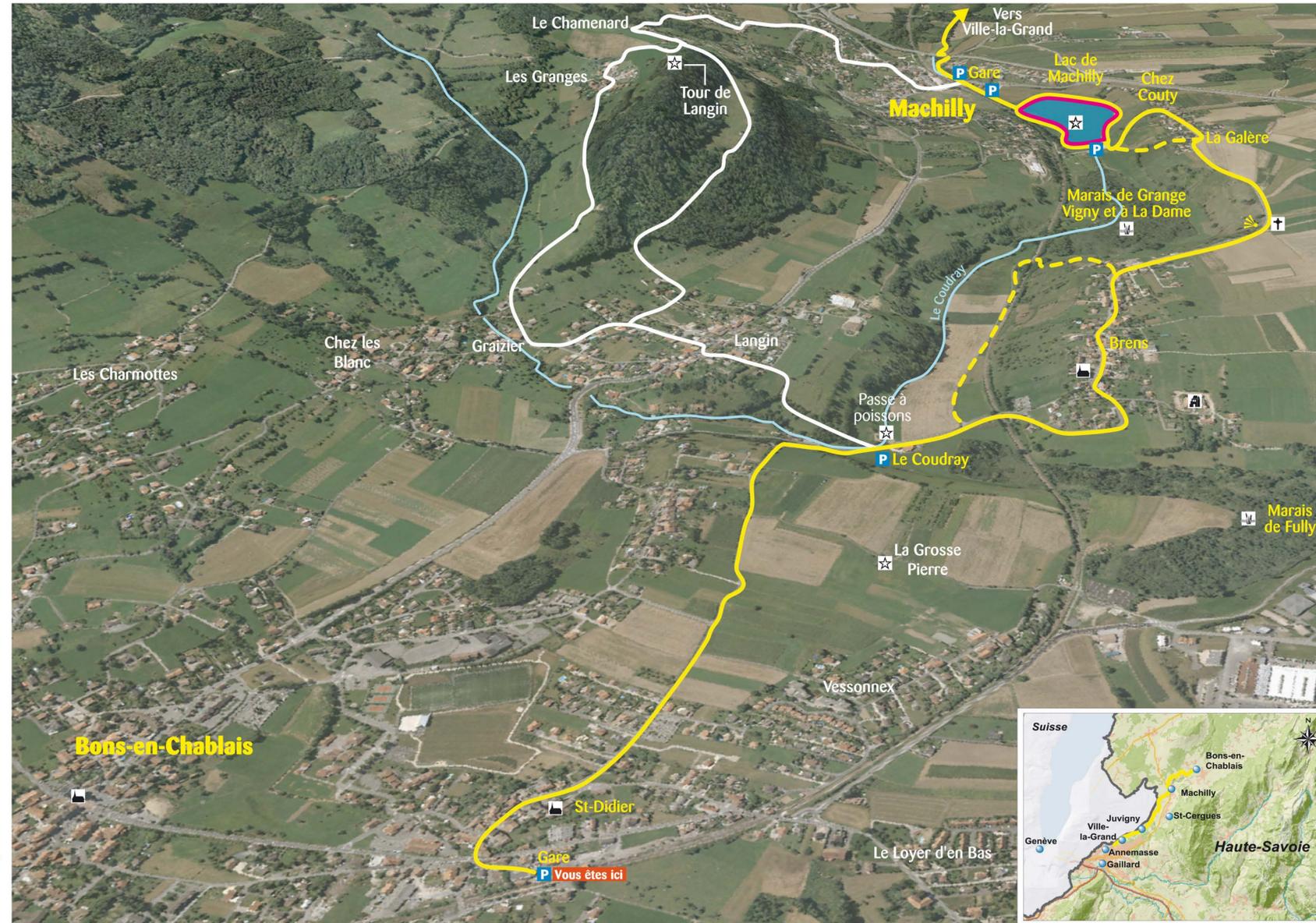


# Chemin du Foron

Commune de Bons-en-Chablais - Gare - Altitude : 550 m



## Les voies rustiques de Haute-Savoie

Une offre de "voies rustiques" dédiées à la promenade vélonature familiale mais aussi multi-pratiques (balade et randonnée pédestre), sur des chemins ou routes à faible circulation vous invitent à flâner sur une portion d'itinéraire ou bien partir en itinérance vélo ou pédestre. Pour l'itinérance des connexions (trains, bus) sont disponibles tout au long de ces itinéraires.

► A choice of "rustic paths" for family bike rides, but also for walking and hiking, along tracks or roads with very little traffic. You can stroll along a little part of the route or travel along on a bike or rambling tour. Connections (trains, buses) are available for travellers all along these routes.

## Le Chemin du Foron

Partez à la découverte du bassin versant du Foron du Chablais Genevois grâce à ce cheminement qui traverse marais, lac, villages et bien sûr plaines agricoles, viticoles et maraîchères. Vous y rencontrerez une faune et une flore exceptionnelles.

► You can set off along this path to explore the catchment area of the river Foron in the Genevan Chablais region. You will cross marshes, a lake and villages, as well as farmland, vineyards and market gardening in the plains. You will see outstanding flora and fauna.

## Bons-en-Chablais

La commune de Bons-en-Chablais est née en 1966 de la fusion de trois communes : Bons, Brens et Saint-Didier. Elle appartient à l'arrondissement de Thonon-les-Bains, au canton de Douvaine et fait partie de la communauté de communes du Bas-Chablais depuis 2003. Elle est jumelée depuis 2000 avec la commune lombarde de Castione della Presolana (Italie). Son chef-lieu culmine à 565 mètres et sa surface couvre 19,09 km<sup>2</sup>.



Ses habitants se nomment les Bonsois et Bonsoises. Très proche du Lac Léman, de Thonon et de Genève, la ville est au cœur du Chablais. Le Château de Brens et la Tour de Langin sont de magnifiques témoignages culturels du passé et depuis le 17e siècle, la Foire de la Saint-Martin est une institution. En pleine expansion, Bons-en-Chablais se dynamise et s'urbanise, dans le respect de son environnement et de son cadre de vie.

► Bons-en-Chablais is born in 1966, when the former towns of Bons, Brens and Saint Didier joined together. It belongs to the Thonon-les-Bains district and the canton of Douvaine and has been part of the Bas-Chablais joint local authority group since 2003. In 2000, the town twinned with the Lombard town of Castione della Presolana (Italy). The administrative centre is at 565 metres and stretches over 19,09 km<sup>2</sup>. The inhabitants are known as Bonsois and Bonsoises. The town is in the heart of the Chablais region, very close to Lake Léman, Thonon and Geneva. The castle of Brens and the Langin tower are magnificent cultural reminders of the past, and the " Foire de la Saint-Martin " (Saint Martin fair) has been an institution since the 17th century. Bons-en-Chablais is rapidly growing and the stimulation and urbanization taking place is respectful of the environment.

### Réseau de sentiers balisés

- Chemin du Foron : 100 m \ 3 h 50 \ 15,1 km
- - - Chemin du Foron - variante réservée aux piétons
- Itinéraire accessible aux personnes à mobilité réduite
- Itinéraire de liaison

### Balisateur Vélonature

- Direction à suivre
- Mauvaise direction

- Parking
- Point de vue
- Point d'intérêt patrimonial
- Eglise
- Croix
- Château (non visitable)
- Marais

Découvrez l'offre randonnée du Conseil Général de la Haute-Savoie sur le site [www.hautesavoie-rando.fr](http://www.hautesavoie-rando.fr)

## Recommandations

- La randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez?
- Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi. Munissez-vous d'une carte détaillée du parcours.
- Avant de partir, informez votre entourage de votre itinéraire. Ne partez jamais seul, contrôlez l'état de votre VTT, prévoyez un nécessaire de réparation et une trousse de

- premier secours. Le port du casque est vivement recommandé.
- Roulez impérativement sur les sentiers, chemins et routes ouverts à la circulation et balisés.
- Respectez les propriétés privées et les zones de cultures, refermez les barrières.
- Observez en tout lieu et en toute circonstance le code de la route.

- Soyez vigilants lors des dépassements ou croisements avec d'autres usagers (piéton, personne à mobilité réduite, VTT, équestre).
- La nature a besoin de vous, contemplez les fleurs, ne les cueillez pas, ramportez vos débris. Soyez respectueux de l'environnement.